



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection Pédagogique Régionale des Sciences et Techniques Industrielles

**Inspection Pédagogique Régionale  
des Sciences et Techniques Industrielles**

Montpellier, le 1 septembre 2024

Affaire suivie par :  
Bruno GIRARD  
Christian LAURENT  
Sylvie MARTINEAU  
Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
en Sciences et Techniques Industrielles

Le corps d'inspection pédagogique régional  
en Sciences et Techniques Industrielles

à  
Mesdames et Messieurs les professeurs de SII

Tél : 04 67 91 46 15  
[bruno.girard@ac-montpellier.fr](mailto:bruno.girard@ac-montpellier.fr)  
[christian.laurent1@ac-montpellier.fr](mailto:christian.laurent1@ac-montpellier.fr)  
[sylvie.martineau@ac-montpellier.fr](mailto:sylvie.martineau@ac-montpellier.fr)

S/C de  
Madame la Provisseure, Monsieur le Provisseur  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur

Rectorat  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2

### **Objet : lettre de rentrée pour les SII – année scolaire 2024-2025**

Cette présente lettre s'appuie sur la circulaire nationale de rentrée parue au bulletin officiel n°26 du 27 juin 2024 et s'inscrit dans le cadre éducatif national en cohérence avec le nouveau projet de l'Académie (2024 – 2027). Celui-ci est articulé autour de 4 axes majeurs :

- Des valeurs partagées ;
- Des élèves en réussite.
- Des partenariats ambitieux.
- Des femmes et des hommes engagés.

La lettre de rentrée indique les orientations que l'Inspection Pédagogique Régionale des Sciences et Techniques Industrielles souhaite donner pour l'enseignement des Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

#### **1 – Le contexte national.**

Cette année a été fortement marquée par les jeux olympiques et paralympiques au cours desquels nos sportifs se sont particulièrement distingués. Toutes les délégations ont été unanimes pour saluer la qualité de l'organisation, l'originalité des cérémonies et la qualité des sites mettant en lumière le génie et la créativité de notre pays. Nous pouvons tous être fiers de cet événement majeur qui a mis en avant la France sur la scène internationale.

Notre société traverse aujourd'hui des tensions qui impactent le système éducatif. Notre Ecole, creuset de la nation, doit permettre à tous les jeunes d'aller le plus loin possible en fonction de leurs aptitudes et les préparer à la citoyenneté.

Dans cette perspective, l'ensemble des priorités fixées pour la rentrée 2024 peut au fond se résumer à une seule :

« Assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin »

Cette priorité majeure se décline autour de 4 axes :

- 1. La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'École comme ascenseur scolaire et social ;
- 2. La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation ;
- 3. La cohésion autour de l'École et de ses personnels ;
- 4. La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'École : construire dès à présent l'École du futur.

## **2 – Le contexte académique.**

Ce nouveau projet pour l'Académie s'inscrit dans le cadre de la feuille de route de la région académique Occitanie. Il s'appuie sur 6 pôles pédagogiques (valeurs, égalité des chances, école inclusive, école et territoire, -3/+3, diagnostic et évaluations). Ceux-ci contribuent à la réussite et au bien-être des élèves ainsi qu'à la qualité de vie professionnelle des personnels.

## **3 – Contribution de l'enseignement des Sciences Industrielles de l'Ingénieur à la politique éducative.**

L'enseignement des SII doit contribuer pleinement aux orientations des politiques éducatives nationale et académique.

En termes d'orientation, les efforts pour promouvoir la filière STI2D, l'enseignement de spécialité SI, les STS ainsi que les classes préparatoires aux grandes écoles doivent perdurer car les besoins des entreprises en techniciens supérieurs et ingénieurs sont toujours forts, tant pour aujourd'hui, que pour préparer l'avenir, la transition écologique et le développement des nouvelles technologies. De plus, nos sections sont de véritables vecteurs de promotion sociale pour des élèves qui peuvent véritablement nourrir de grandes ambitions et intégrer le milieu industriel en demande.

Pour les STS, le recrutement de bacheliers professionnels après la réforme de 2023 vise à améliorer leur intégration et leur réussite. Il conviendra de tirer les enseignements de cet important changement pour toujours mieux accompagner les élèves. Un travail important sur l'aide méthodologique a été développé par le groupe académique de formateurs dans le courant de l'année scolaire 2023 – 2024. Le fruit de ce travail sera présenté lors des actions de formation qui se dérouleront dans le courant de l'année sur les différents sites STI. Les professeurs doivent se nourrir de ces propositions pédagogiques pour préparer leurs élèves à l'enseignement supérieur.

## **4 – La formation académique pour l'année scolaire 2024 – 2025.**

Le Plan Académique de Formation propose plusieurs dispositifs. Ceux-ci sont consultables sous l'application iPAF et, selon les modalités d'inscription, les enseignants doivent s'inscrire sous l'application GAÏA (présente sous le portail Arena).

Les modalités d'inscription à ces modules apparaissent dans le PAF 2024 – 2025 qui figure sur le site académique :

<https://www.ac-montpellier.fr/eaac-montpellier>

## **5- Participation aux concours nationaux et régionaux**

Nos enseignements sont particulièrement adaptés pour intégrer les concours et challenges pour inciter les élèves à travailler en mode collaboratif : course en cours, Génies de la construction, Cgénial, roboteam, etc... La liste n'est pas exhaustive et nous ne pouvons que vous inciter à participer à ces dispositifs qui permettent une approche alternative et complémentaire des SII.

Un accent tout particulier doit être mis sur les olympiades des sciences de l'ingénieur qui s'inscrivent parfaitement dans les programmes de la filière technologique STI2D ou encore dans l'enseignement de spécialité « Sciences de l'Ingénieur ». Nous demandons à ce que chaque établissement soit représenté pour les olympiades 2025.

## **6 – Informations générales.**

Vous trouverez un ensemble de ressources pédagogiques sur le site national Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid21473/accueil.html>

Nous profitons également de cette lettre de rentrée pour féliciter les professeurs de l'académie lauréats aux différents concours de recrutement (agrégation, CAPET externe et interne et CAER).

Comme vous le savez sans doute, notre collègue Laurent Marescal, lauréat du concours d'IA IPR, a choisi de retrouver son poste de DDFPT au lycée Jules Fil. Nous lui souhaitons une excellente rentrée. Sylvie Martineau, IA IPR STI, rejoint notre académie. Nous lui souhaitons la bienvenue et mettrons tout en œuvre pour faciliter son intégration.

Nous vous faisons pleinement confiance quant à votre implication dans l'accompagnement et la réussite de nos élèves.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée scolaire.

Bruno GIRARD  
Christian LAURENT  
Sylvie MARTINEAU